

MAIRIE DE BOUSSENS

31360

HAUTE-GARONNE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPALDate de convocation :
29.06.2016

L'an deux mille seize et le sept juillet à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de BOUSSENS dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de BOUSSENS, sous la présidence de Monsieur SANS Christian (Proc.), Maire.

Nombre de conseillers
en exercice : 14

Présents : M. RAMEAU, Mme GERARD (Proc)
Mme SAINT-SUPERY, MM. RIVIERE,
AMOUREUX, Mmes DALLA-ZANNA
TOUZANNE, M. PIZZATO, Mme AIMONE-
CAT, M. ROUCH, Mme CAHUZAC.

D.C.M. N° 7.10
Fonctionnement ALAE/ALSH
Autorisation de signature avec Loisirs
Education Citoyenneté

Absents excusés : M. LIVOTI (Proc. M. SANS)
Mme TONELLO (Proc. Mme GERARD)

Monsieur ROUCH Stéphane a été élu secrétaire.

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la liquidation judiciaire à compter du 11 juillet 2016 de l'Association TREMPLIN qui assurait la gestion de l'ALAE et de l'ALSH de la Commune et qui mettait à disposition du personnel pour le fonctionnement de ces services.

L'ALSH étant en service en juillet avec des enfants inscrits, ce service doit absolument fonctionner. Monsieur le Maire propose de signer une convention avec l'organisme « Loisirs Education Citoyenneté » qui gèrerait ce service jusqu'à la date de transfert de cette compétence à la nouvelle Communauté de Communes en septembre 2017.

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de l'autoriser à signer cette convention.

OUI l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

A U T O R I S E à l'unanimité des membres présents,

- Monsieur le Maire à signer la convention nécessaire au fonctionnement des services ALAE et ALSH avec l'organisme « Loisirs Education Citoyenneté ».

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Affiché le 11.07.2016

Pour extrait conforme

En Mairie, le 11 juillet 2016

Le Maire,

